



MAIRIE DE SAINT MARC SUR SEINE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 22 JANVIER 2014

L'an deux mil quatorze et le vingt-deux janvier à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SEYTRE Gilles, maire.

Présents : MARTIN M – COLLADO JP – MALNOURY B – CHAPUIS D (proc) – BARKATOFF JC – LEVE C – MAURICE MC

Absents: LEFEVRE G – MANGIN L – CAPEFIGUE L

Secrétaire de séance : MAURICE Marie Claire

DISSOLUTION DU SIVOS DE VAL DE SEINE

Après avoir pris connaissance de la délibération du SIVOS de Val de Seine en date du 18 décembre 2013 relative à la dissolution du syndicat, le conseil municipal approuve cette décision de dissolution du syndicat et confirme son rattachement au pôle scolaire d'Aignay le Duc.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2014

Le conseil municipal décide de fixer les orientations budgétaires pour l'année 2014 comme suit :

- Horizon village On Line
- Travaux DNF – parcelle 19
- Extension du réseau d'eau potable (Marcos et Lecoeur) et la réfection du chemin

SUBVENTIONS 2014

Le conseil municipal décide de verser les subventions pour l'année 2014 comme suit :

- Comité des fêtes	500€
- Don du sang	100€
- Souvenir Français	100€
- Divers	500€

SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Le conseil municipal décide de verser 50€ de subvention à Mr et Me MOMBEL Christian pour le voyage scolaire au ski de leur fille Cassandra du 24 au 28 mars 2014 ; il sollicite le collègue Fontaine des Ducs pour obtenir une attestation de participation.

INFORMATIONS DIVERSES

Les jeunes filles ou garçons né(e)s en 1998 doivent venir se recenser en mairie dans le mois qui suit leur 16^{ème} anniversaire muni(e)s du livret de famille.

Le Maire,
Gilles SEYTRE